

ADHÉSION 2025

L'adhésion est payable par chèque ou prélèvement, renouvelable par tacite reconduction

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Profession : _____

(Pour les couples, merci d'indiquer les deux professions)

Adhésion annuelle personnelle : 28€ Adhésion annuelle professionnelle : 100 €

Don de soutien 2025 : _____

Le don de soutien donne droit à une attestation pour les impôts sur l'année 2025 (déductible à 66 %).

PARTIE POUR L'ADHÉRENT - À CONSERVER

ADHÉSION 2025

L'adhésion est payable par chèque ou prélèvement, renouvelable par tacite reconduction

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Profession : _____

(Pour les couples, merci d'indiquer les deux professions)

Adhésion annuelle personnelle : 28€ Adhésion annuelle professionnelle : 100 €

Don de soutien 2025 : _____

Le don de soutien donne droit à une attestation pour les impôts sur l'année 2025 (déductible à 66 %).

Date et signature :



Les Potagers du Garon • 46 rue de Pressensé – 69520 Grigny

Membre du Réseau Cocagne • Tél/Fax : 04-72-24-18-37 - SIRET 40434513400021 – APE 0113Z

Email : adherents@potagers-du-garon.net • Site internet : www.potagers-du-garon.net